



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

Thématique :	Aménagement du territoire et environnement	
Sous-thème :	Infrastructures	2.21

#### **Problématique**

Dans le passé, nous avons beaucoup investi dans des infrastructures de « développement » (égout, aqueduc, pavage). On commence à peine à aller au-delà des standards et réaliser des aménagements de qualité pour les espaces publics. Par exemple, le promoteur résidentiel doit fournir 10 % de la superficie à développer en parc. Mais qu'en est-il des aménagements de ces espaces?

Souvent, avant de s'installer dans une région, les entreprises s'interrogent sur les services offerts, à savoir la qualité de vie. La qualité de vie dépend des infrastructures en place; elle développe une image de marque. On a qu'à penser au centre sportif qu'on attend dans le secteur de Gatineau pour se convaincre.

Les pistes cyclables, les berges, n'est-ce pas nos forces « qualité de vie » dans la nouvelle ville? Pourtant il y a des lacunes. Il y a des iniquités à combler dans la nouvelle ville. Par exemple, dans le secteur de Gatineau, offrir plus de pistes cyclables et aménager les berges.

Les infrastructures ne sont pas que pour les nouveaux quartiers. Dans les quartiers existants, il y a des infrastructures à installer pour revitaliser et relancer un secteur (p. ex. : promenade du Portage).



## **Planification stratégique** **Étape 1 – Exposé de problématique**

### **FICHE D'ANALYSE**

#### **Les grandes questions**

- 1) Quelles sont nos priorités? La répartition des dépenses?
- 2) Comment consulter les gens à l'interne de la Ville pour que tous puissent participer à la réalisation d'un plan de travail initial qui reflètera les priorités?

Comment rendre cet outil optimal vis-à-vis les besoins du milieu?

Préparé par : Division des programmes et des projets de développement

Service : Urbanisme

Date : Juin 2002



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

Thématique :	Aménagement du territoire et environnement	
Sous-thème :	Infrastructures et réseaux sanitaires	2.22

#### Mise en situation

La Ville de Gatineau fournit à la majorité de ses résidents des services d'aqueduc municipal, d'égout sanitaire et d'égout pluvial, alors que tous bénéficient de l'enlèvement des ordures ménagères. L'état des canalisations est variable et elles devront probablement être remplacées dans certains secteurs de la ville. Les eaux usées sont dirigées vers une grande usine d'épuration située dans le secteur de Gatineau.

Liste des infrastructures, incluant les réseaux sanitaires ainsi que les réseaux d'énergie et de communication :

#### Infrastructures du domaine culturel :

La ville est dotée de :

- 6 salles de spectacles
- 3 galeries d'art
- 2 centres de production en arts visuels
- 1 centre de production en arts de la scène
- 1 conservatoire de musique
- 1 centre de préservation des Archives nationales du Canada
- 3 musées
- 1 réseau de bibliothèques municipales comprenant 10 points de service

#### Infrastructures du domaine de l'éducation :

La ville est dotée de :

- 69 écoles primaires
- 14 écoles secondaires dont 7 publiques
- 20 établissements de formation professionnelle
- 4 établissements collégiaux
- 2 établissements universitaires



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

#### Infrastructures du domaine des loisirs et des sports :

La ville est dotée de :

- 11 arénas
- 57 terrains de balle
- 72 courts de tennis
- 103 terrains de soccer
- 8 piscines intérieures
- 10 piscines extérieures
- 15 pataugeoires extérieures
- 60 patinoires extérieures
- 4 pistes d'athlétisme
- 2 mini-terrains de golf
- 16 jeux d'eau
- 446 structures de jeux récréatifs
- 13 jeux de pétanque
- 111 terrains de ballon-panier
- 4 surfaces de hockey-balle
- 11 terrains de volley-ball extérieur
- 26 gymnases
- 3 salles de musculation
- 4 plages

#### Infrastructures du domaine communautaire :

La ville est dotée de :

- 33 centres communautaires
- 54 églises
- 300 parcs et espaces verts occupant une superficie totale de 46 kilomètres carrés
- 4 postes de police
- 12 casernes d'incendie

#### Principales infrastructures du domaine commercial :

La ville est dotée de :

- 92 centres commerciaux
  - 2 comptant 100 boutiques et plus
  - 11 comptant de 45 à 99 boutiques
  - 22 comptant de 15 à 44 boutiques
  - 57 comptant 14 boutiques et moins



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

#### Infrastructures du domaine de l'environnement :

La ville est dotée de :

- 4 usines de traitement d'eau potable
- 1 usine d'épuration d'eau usée
- 1 usine de granulation des boues
- 4 étangs aérés d'une capacité de 199 500 mètres cubes
- 1 centre de récupération et de transbordement des déchets

#### Infrastructures du domaine de la santé :

La ville est dotée de :

- 9 centres locaux de services communautaires (CLSC)
- 7 centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- 4 centres hospitaliers (CH)
- 1 centre de jeunesse (CJ)
- 3 centres de réadaptation (CR)

#### Infrastructures du domaine des transports :

La ville est dotée de :

- 1500 kilomètres de rues, de boulevards et d'autoroutes
- 100 kilomètres de voies ferrées
- 13 ponts
- 4 ports de plaisance
- 1709 arrêts d'autobus
- 268 abribus
- 186 autobus

#### Infrastructures du domaine de l'énergie :

- Centrales hydroélectriques
- Plusieurs postes de transformation

#### Infrastructures du domaine des communications :

- Plusieurs centrales téléphoniques
- Plusieurs antennes de télécommunications
- Chaînes de radio
- Chaînes de télévision
- Service de télévision par câble disponible



## **Planification stratégique**

### **Étape 1 – Exposé de problématique**

#### **FICHE D'ANALYSE**

##### **Diagnostic**

**Force :** La ville est bien pourvue en infrastructures de toutes sortes.

**Faiblesse :** Vieillesse prématurée de certaines infrastructures, l'étendue du territoire à desservir.

**Occasion :** Mise en place de programmes de construction et de rénovation d'infrastructures, apparition de nouvelles technologies plus efficaces.

**Menace :** Le réchauffement de la planète qui modifie le climat et l'environnement.

##### **Problématique**

Un inventaire devra être dressé afin de pouvoir échelonner les travaux des infrastructures du domaine de l'environnement au cours des prochaines années. Les infrastructures actuelles arriveront rapidement à un taux d'utilisation maximum, ce qui nécessitera de nouveaux investissements majeurs dans un proche avenir. De plus, il faut souligner que l'état des infrastructures du domaine de l'environnement est souvent différent d'un secteur à l'autre.

Le problème majeur avec les infrastructures de télécommunications repose sur la localisation des antennes. Leur hauteur pouvant atteindre plus de 75 mètres, les antennes constituent des contraintes visuelles dans le paysage gatinois. Par ailleurs, la plupart des infrastructures énergétiques (poste de transformation) et du domaine de l'environnement (usine d'épuration et autres) doivent être dotées de zones tampon de manière à être dissimulées de la vue des passants et des automobilistes.

La ville de Gatineau est la seule ville au Québec à commercialiser un engrais organique à partir des boues d'épuration de son usine de traitement. Il existe dans la ville un lieu d'enfouissement fermé doté de sa propre usine de traitement des lixiviats et d'un système de captage de biogaz.

Les infrastructures autoroutières génèrent de la pollution sonore importante qui affecte la qualité de vie des personnes qui résident à proximité. À l'avenir, des mesures d'harmonisation devront être mises en place prenant la forme de murs antibruit, de monticule de terre ou de zone tampon pour préserver la tranquillité des secteurs résidentiels.



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

#### Relation avec les autres sous-thèmes ou thématiques

**Habitation :**

Les secteurs résidentiels dans la ville de Gatineau possèdent des niveaux de service différents.

**Transport :**

La qualité du service de transport en commun est proportionnelle à la densité urbaine, ce qui défavorise les secteurs les plus éloignés du centre-ville.

#### Les grandes questions

1. Quels sont les secteurs qui ont le plus grand besoin de réparations?
2. Quels sont les secteurs qui devraient être développés en premier afin de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes?
3. La Ville devrait-elle profiter des travaux de réparation des infrastructures pour enfouir les fils électriques?
4. Le budget alloué par la Ville pour les infrastructures est-il suffisant?
5. La Ville devrait-elle envisager de fournir le service d'aqueduc et ou d'égout dans des secteurs qui en sont dépourvus et si oui, lesquels?
6. La Ville doit-elle revoir ses règlements de zonage afin de permettre une densification de la population?
7. La Ville devrait-elle surtaxer davantage les terrains vagues et les aires de stationnement dans les zones résidentielles et commerciales existantes afin de favoriser la construction là où les services sont disponibles?
8. Existe-t-il des exemples de bonne planification des services qui pourraient nous servir de guide dans le futur?

Préparé par : APA Consultants

Service :

Date : Le 31 mai 2002



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

Thématique :	Aménagement du territoire et environnement	
Sous-thème :	Infrastructures et réseaux sanitaires	2.23

#### Mise en situation

Au début des années 90, l'élimination des déficits accède aux premiers rangs des priorités gouvernementales. Tous les paliers de gouvernement passent aux actes en comprimant parfois de façon draconienne les fonds destinés à la réfection ou au remplacement des infrastructures vieillissantes ou périmées. Durant cette décennie, la communauté gatinoise a collectivement consacré 80 millions de dollars à l'entretien et au remplacement des infrastructures. On estime que des fonds de 250 millions de dollars auraient été nécessaires. L'état des infrastructures routières, d'adduction d'eau potable, de captage des eaux pluviales ou de collecte et de traitement des eaux usées préoccupe les gestionnaires de réseaux bien conscients que l'écart se creuse entre la dégradation croissante et les activités de réhabilitation.

Globalement, la valeur des infrastructures municipales, mesurée en fonction du coût de leur remplacement, atteint près de 2,8 milliards de dollars. Leur entretien, leur réfection et leur remplacement mobilisent annuellement des fonds d'environ 35 millions de dollars, soit 1,2 % de leur valeur.

Dans l'hypothèse d'une durée de vie moyenne de 40 ans (20 ans pour les revêtements routiers, 40 ans pour les fondations routières et les éléments mécaniques des usines, 60 ans pour les canalisations majeures), c'est plus du double d'investissement annuel qui s'imposerait, et ce, en l'absence de tout rattrapage nécessaire par des années consécutives de sous-investissement.

#### Enjeux

Les ressources financières obtenues par la voie habituelle de la taxation ne pourront suffire à la tâche, à moins d'un accroissement substantiel de l'endettement à long terme.



## **Planification stratégique** **Étape 1 – Exposé de problématique**

### **FICHE D'ANALYSE**

#### **Les grandes questions**

Sur quelles ressources la Ville de Gatineau peut-elle compter pour remettre à niveau ses infrastructures vieillissantes en plus de soutenir sa croissance démographique par des infrastructures neuves?

Préparé par : Jean-Pierre Chabot  
Service : Planification stratégique et communications  
Date : Juin 2002



## Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

### FICHE D'ANALYSE

Thématique : Aménagement du territoire et environnement

Sous-thème : Infrastructures

2.24

#### Diagnostic

Le vieillissement des infrastructures municipales constitue une problématique majeure pour les municipalités du Québec. La méconnaissance générale de l'état des réseaux, l'état de désuétude d'une bonne partie de ceux-ci et le sous-investissement chronique affecté au cours des dernières années à leur réhabilitation a engendré une dégradation accélérée de leur état.

Un récent rapport commandé par TD Économie indique que les aqueducs, les égouts et les routes requièrent tous de nouveaux investissements que la très grande majorité des villes n'ont pas les moyens de faire.

La Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec évalue les besoins requis pour le renouvellement des infrastructures à un milliard de dollars annuellement. Cette coalition fait constamment des pressions pour que les gouvernements supérieurs aident financièrement les municipalités à rétablir les niveaux d'investissements nécessaires à la préservation et au bon fonctionnement des infrastructures.

La Ville est responsable de l'entretien des infrastructures suivantes :

- Réseau d'aqueduc : 989 kilomètres
- Réseau d'égout pluvial : 538 kilomètres
- Réseau d'égout sanitaire : 668 kilomètres
- Réseau d'égout combiné : 156 kilomètres
- Réseau routier pavé : 1190 kilomètres
- Réseau routier non pavé : 136 kilomètres
- Réseau de trottoirs : 641 kilomètres



## **Planification stratégique**

### **Étape 1 – Exposé de problématique**

#### **FICHE D'ANALYSE**

Tout comme les autres villes, Gatineau n'a pas les moyens d'investir suffisamment de fonds pour préserver adéquatement ses réseaux.

De plus, depuis que les gouvernements supérieurs ont commencé à viser l'atteinte de l'équilibre budgétaire, les villes les plus importantes ont hérité de nouvelles responsabilités dont, entre autres, la gestion et l'entretien des structures et ponts.

Pour le moment, seules les structures du secteur de l'ancienne Ville de Gatineau sont sous la responsabilité de la nouvelle Ville. Le risque que les structures et ponts des autres secteurs soient légués à la nouvelle Ville est cependant très grand dans le contexte actuel. Un tel legs de la part du gouvernement du Québec viendrait encore gonfler les enveloppes à consacrer à la réhabilitation des infrastructures.

Enfin, les événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents au cours des dernières années ont fait réaliser à la Ville que les infrastructures souterraines de bien des secteurs étaient désuètes et ne répondaient plus aux normes environnementales. L'application de ces nouvelles normes force parfois les Villes à séparer des réseaux combinés, ce qui nécessite généralement des investissements assez élevés pour des secteurs restreints.

#### **Problématique**

La Ville possède actuellement une connaissance relative de ses réseaux. Cette connaissance est toutefois suffisante pour affirmer que leur vieillissement et leur état général, combiné aux ressources financières de plus en plus limitées pour leur réhabilitation, constituent une problématique très importante. La Ville doit donc optimiser la planification de ses travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de façon à privilégier les interventions offrant le meilleur rapport coûts-bénéfices.

Les décideurs devront faire des choix au niveau de ses investissements en ayant à l'esprit que la Ville doit assurer un niveau de service adéquat à ses citoyens. Pour y parvenir, elle doit préserver la pérennité de ses infrastructures à moyen et long termes.



## **Planification stratégique** **Étape 1 – Exposé de problématique**

### **FICHE D'ANALYSE**

#### **Relation avec les autres sous-thèmes ou thématiques**

Une eau potable de qualité, des réseaux d'égouts fonctionnels et des routes carrossables et sécuritaires constituent des éléments majeurs pour la qualité de vie des citoyens.

#### **Les grandes questions**

Le développement des réseaux devrait-il être grevé d'une redevance de développement affectée directement à la réhabilitation des réseaux?

Quels sont les sources de financement autres que les impôts fonciers et les programmes gouvernementaux d'infrastructures qui pourraient permettre à la Ville de pouvoir consacrer suffisamment d'argent à la réhabilitation de ses réseaux? Transfert de points d'impôts vers les municipalités? Partenariat mixte privé-public?

Quelle priorité, face à ses choix budgétaires, la Ville devrait-elle accorder à la préservation, à l'entretien et à la réhabilitation de ses infrastructures par rapport à ses autres obligations telles par exemple le logement social, le transport en commun, la sécurité publique, les loisirs, la culture?

Préparé par : Roland Morin

Service : Ingénierie

Date : Le 3 juillet 2002